

## **Promulgations**

---

Dans sa séance du 3 mars 2009, le **Conseil d'Etat** a promulgué les actes législatifs suivants :

Loi du 3 septembre 2008 modifiant la loi sur les finances de l'Etat **2008\_099**  
*Entrée en vigueur : 01.03.2009*

Décret du 5 septembre 2008 relatif à la contribution financière de l'Etat en faveur des communes en vue de l'introduction de la deuxième année d'école enfantine

*Entrée en vigueur : 01.08.2009*

---